



BRISSAC LOIRE AUBANCE ATHLETISME

Formulaire de demande de licence

Saison 2025-2026 - jeunes (de 2007 à 2018)

Informations sur l'adhérent

Renouvellement n° licence : _____ ou Nouvelle adhésion

Nom : _____ Prénom : _____ Sexe : F ou M

Date Naissance : ____/____/____ Nationalité (*) : _____ Type de licence : _____

(*) **Etrangers** : Pour les étrangers, quelle que soit la nationalité et l'âge, joindre à ce formulaire le justificatif de résidence en France ou la photocopie de la carte de séjour ou la carte de résident en cours de validité.

Adresse complète :

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone athlète (le cas échéant) :

Adresse mail de l'athlète (le cas échéant) :

Coordonnées des parents (nom/prénom/tel/adresse mail) pour les mineurs :

Père :

Mère :

Tuteur (le cas échéant) :

ATTENTION : la FFA adresse la licence à chaque adhérent par voie électronique à partir du 1^{er} septembre.

La plupart des informations internes au club (convocations, engagements, invitations, infos diverses) sont adressées par courrier électronique aux licenciés ou visibles sur le site du club.

Le courriel, est donc **INDISPENSABLE** (Merci d'écrire lisiblement et en majuscules de préférence)

Adresse mail de contact pour la réception de la licence :

Adhésion au club

Je souhaite adhérer au club pour la saison 2025–2026.

Je m'engage à respecter les statuts et règlements du club BL2A.

Je m'engage à respecter les statuts et règlements de la Fédération Française d'Athlétisme et ceux de la Fédération Internationale d'Athlétisme.

En tant qu'athlète je m'engage à participer à au moins 4 compétitions dans l'année dont le Cross du Courrier de l'Ouest du 11 novembre 2025.

En tant que parent d'un enfant de la catégorie Eveil Athlé ou Poussin, je m'engage à aider à l'encadrement d'au moins 1 séance d'entraînement un mercredi et/ou à participer à au moins une manifestation dans la saison.

Certificat médical (cocher une des 3 cases)

Je fournis un certificat médical autorisant la pratique de l'athlétisme, y compris en compétition datant de moins de six mois. Date du Certificat médical : ____ / ____ / ____

Je fournis le questionnaire de santé avec ma demande de renouvellement.

J'ai répondu au questionnaire de santé en ligne sur mon Espace Personnel FFA.

Cotisation

Tarif pour les licenciés :

130€ (Cadets à Junior) 2007 à 2010 + prix du tee-shirt : 20 euros

130€ (Minimes – Benjamins) 2011 à 2014 + prix du tee-shirt : 20 euros

130€ (Poussins–Eveils Athlé) 2015 à 2018 (tee-shirt offert par le club)

140€ (licence loisir et compétition Espoirs et Adultes)

Marche nordique :

90€ (licence athlé santé Adultes)

Déduction de 20€ à partir de la 2ème licence d'une même famille (soit 110, 120 ou 70 euros sur la 2ème, 3ème... licence).

Je règle la cotisation :

Les chèques licence et maillot sont à mettre à l'ordre de Brissac Loire Aubance Athlétisme

je règle tout en une fois (je joins le chèque)

j'opte pour le règlement en trois fois (je joins 3 chèques-le 1^{er} chèque doit inclure le paiement du maillot dans son intégralité si vous en prenez un)

j'opte pour le règlement avec les coupons sport et chèques vacances.

Attention, veuillez à régler vos cotisations au plus vite lors de votre inscription. Majoration de 10 euros pour les cotisations non réglées au 1^{er} octobre !

Si vous souhaitez une attestation de paiement de la cotisation 2025-2026, veuillez cocher la case ci-contre :

Loi Informatique et libertés (Loi du 6 janvier 1978) et RGPD 2018

Le soussigné dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations portées sur sa fiche individuelle. Ces informations (nom, adresse, téléphone, année de naissance, courriel) recueillies lors de l'inscription sont destinées à la Fédération Française d'Athlétisme pour l'obtention de la licence. Nous conservons vos données personnelles pendant la durée nécessaire à savoir une saison sauf le certificat médical qui pourra être conservé jusqu'à une durée de 3 ans si vous vous inscrivez de nouveau. Le responsable du traitement des données est le Président de Brissac Loire Aubance.

L'adhésion au BL2A vaut consentement, le retrait du consentement vaut radiation du BL2A.

Droit à l'image :

Le soussigné autorise le Club à utiliser mon image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre : (l'absence de réponse vaut acceptation)

Le / / à

Signature du licencié

Signature du représentant légal pour les licenciés mineurs

Rappel : le nombre de places sur les sections jeunes étant limité, les dossiers, complets (bulletin d'adhésion, règlement intérieur, certificat médical ou questionnaire de santé complété et autorisation parentale) seront examinés et priorisés par ordre chronologique de réception.

Une préférence est donnée jusqu'au 2 juillet aux réinscriptions.

Les dossiers sont à remettre en main propre au stade du marin :

-Mercredi 18 juin 13h30/15h15 et Jeudi 19 juin 17h45/20h pour les adhérents 2024-2025 (préinscriptions préférentielles pour les athlètes déjà au club en 2024-2025)

-Mercredi 2 juillet 13h30/15h15 et Jeudi 3 juillet 17h45/20h (séances de porte ouverte au complexe du marin)

-Entre le 4 juillet et le 27 août, dossier à remettre à Damien Sourice, secrétaire du b12a, 13 rue du bois d'angers, 49320 st jean des mauvrets (en fonction des places restantes)

-Mercredi 27 août 13h45/15h15 et Jeudi 28 août 18h/20h (lors d'une permanence d'inscription au complexe du marin, en fonction des places restantes)

Pour les mutations de club, le Bureau se réserve le droit de demander une compensation financière au licencié avant toute acceptation de nouvelle licence.

ANNEXE 1 POUR LES ATHLETES MINEURS

Autorisation parentale :

Je soussigné(e),

Demeurant,

Agissant en qualité de : Père Mère Tuteur de l'enfant

Autorise mon enfant à participer à toutes les activités proposées sur le stade par les entraîneurs lors des séances d'entraînement:

OUI NON

Autorise les entraîneurs à prendre, le cas échéant, toutes mesures d'urgence en cas de blessures sur le stade:

OUI NON

Autorise l'encadrement ou un parent à transporter mon enfant dans son véhicule lors d'un déplacement pour aller ou revenir d'une compétition en mon absence :

OUI NON

Autorise mon enfant à quitter seul le stade :

OUI NON

Au début de chaque séance, je m'engage à ne pas quitter la surveillance de mon enfant avant de m'être assuré(e) de la prise en charge effective de celui-ci par un responsable de l'association chargé de l'accueillir.

À la fin de chaque séance, je m'engage à venir rechercher mon enfant aux horaires prévus pour la fin des activités et en cas de retard exceptionnel à avertir immédiatement un responsable de l'association.

Agathe Gélinau (entraîneur mercredi et jeudi) : 06 11 24 12 87

Christophe Dabin (entraîneur jeudi) : 06 74 46 03 25

Sandrine Daveau (entraîneur mercredi) 06 87 79 57 22

La responsabilité civile de l'association couvre la période du début programmé jusqu'à la fin de la séance. La responsabilité civile de l'athlète ou des parents s'inscrit donc en dehors de cette période, soit avant le début prévu de l'entraînement et après la fin de celui-ci.

Fait à _____, le _____

Signature :